

4 | NETTOYAGE

1^{re} édition | avril 2020

DANGÉROSITÉ DES ÉMISSIONS ET DES PRODUITS



- Les produits de nettoyage peuvent contenir des substances Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR), avérées ou suspectées. Ces dernières peuvent nuire à la santé, même à très faibles doses.
- Parmi ces substances nous avons recherché systématiquement la présence de trois d'entre elles : n-hexane, trisodium nitrilotriacétate, 2-méthoxypropanol.
- Seules 3 % des entreprises réalisant du nettoyage (intérieur/extérieur) utilisent des produits contenant du n-hexane/trisodium nitrilotriacétate/2-méthoxypropanol. Toutefois ces derniers peuvent contenir d'autres agents chimiques dangereux, notamment CMR ou perturbateurs endocriniens.

PROCÉDÉS & MODES OPÉRATOIRES : NOS OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN



- Plus de 70 % des préparateurs déclarent pulvériser des produits de nettoyage à l'intérieur des véhicules. L'intérieur d'un véhicule constitue un milieu confiné au sein duquel les concentrations en polluants peuvent être élevées.
- Près de 60 % des opérations de nettoyage de l'extérieur des véhicules sont réalisées à l'intérieur des locaux de travail.
- Le déparaffinage n'a quasiment pas été rencontré dans notre panel.

MOYENS DE PROTECTION : ÉTAT DES LIEUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS VISITÉS



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Absence quasi-systématique de ventilation générale mécanique.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

- **Faibles taux de mise à disposition (<30 %) et d'utilisation (<10 %) de protections respiratoires.**
- Plus de 60 % des établissements mettent à disposition des gants. **Ces derniers sont peu portés (30 %).** Plus de 50 % de ces gants sont en nitrile.

BONNES PRATIQUES

- Utilisation de produits dépourvus de substances CMR (par exemple : soude diluée, vinaigre blanc).
- Utilisation de produits de nettoyage dépourvus de composés fluorés (sans acide fluorhydrique ni fluorure d'ammonium...).
- Utilisation de beurre pour retirer les traces de bitume.
- Pulvérisation préalable sur chiffon, hors habitacle, pour le nettoyage de l'intérieur des véhicules.
- Nettoyage de l'habitacle portes ouvertes.
- Utilisation d'une centrale de dilution automatique des produits de nettoyage.
- Port d'un 1/2 masque avec cartouches ABP2 lors du nettoyage intérieur par pulvérisation.
- Port d'une tenue de type 4 pour les opérations de nettoyage extérieur des véhicules par pulvérisation.

PRATIQUES À PROSCRIRE

- Présence, dans les produits, de substances CMR ou sensibilisantes (NTA, 2-méthoxypropanol...).
- Pulvérisation de produits dans l'habitacle (bombe aérosol, pulvérisateur).
- Utilisation de contenants dépourvus d'étiquetage, de référence (Photo 1).
- Transvasement manuel de produits sans port d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés, notamment gants et protection oculaire.
- Non respect des consignes de dilution.
- Absence d'aire de lavage physiquement séparée des ateliers.

Photo 1 Bidon de produit dépourvu de référence/étiquetage

